

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° n° 530 du 8 août 1941 promulguant a la Côte française des Somalis et dépendances

n° 530

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
8 août 1941

Numéro JO
n° 537 du 31/08/1941

Date du numéro
31 août 1941

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884 ;

TEXTE INTÉGRAL

Art, 1, — Est promulgué à la Côte française des Somalis le décret du 7 juillet 1941 inst'uant des dispenses d'âge pour le certificat d'études primaires délivré dans les territoires d'outre-mer relevant du Secrétariat d'Etat aux colonies, Art. 2, — Le présent arrêté sera enregistré et communiqué après avoir donné lieu à des mesures de publicité extraordinaires.

NOUAILHETAS.